

	GROUPEMENTS & CLIENTS	Prorogation échéance cartes " abonné" tunnel
---	-----------------------	---

Modane, le 2 novembre 2016

La validité des cartes intéropérables dont l'échéance visuelle
sur le support est
au 31/12/2012 ou au 31/12/2014
est prorogée au **31/12/2018**

Les cartes d'abonnés Tunnel, dont l'échéance est inscrite au 31/12/2012 ou au 31/12/2014, seront prorogées informatiquement.

Elles pourront alors être présentées et acceptées sans problème aux péages des tunnels du Fréjus et du Mont Blanc jusqu'au **31/12/2018**.

Il conviendra de préciser à vos chauffeurs de ne pas tenir compte de cette échéance visuelle.

En effet, lors de précédentes prorogations, certains chauffeurs ne présentaient pas leurs cartes, pensant que celle-ci étaient échues, et réglaient leurs transits avec un autre moyen de paiement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, l' Equipe Relations Clientèle vous adresse ses cordiales salutations.

Armelle MASCIA – Service Relations Clientèle
+33 (0) 4 79 20 26 15